

hannut actu

N° 111 - JUIN 2018
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

HANNUT *en fête!*

INFORMATIONS CIRCULATION ROUTIÈRE



Lors de la diffusion des matchs de la Belgique et de la finale sur la Plaza, **les 18 - 23 et 28 juin (? et les suivants...)**
2h avant le début du match la route de Tirlemont (du carrefour Smatch au feu rouge) ainsi que la rue Zénobe Gramme à hauteur de la rue de l'Aîte seront fermées à la circulation.

LA RUE DE LANDEN SERA FERMÉE (DEVANT L'HORECA) DU 14 JUIN AU 30 JUILLET



Pas de transit possible au centre ville

Braderie du Centre-Ville du 22 au 24 juin fermeture des voiries suivantes :

- Rue Z. Gramme, de la rue de l'Aîte → rue de Landen, au niveau rue J. Mottin
- Rue de Tirlemont, du carrefour Smatch → rue Albert Ier, au niveau rue Snyers mais avec fermeture à la circulation jusque la rue du Tilleul sauf circulation locale et flux venant de la rue L.Snyers vers la rue de Huy
- Rue de l'Eglise

dès 22h le vendredi !

- Parking Bibliothèque Communale
- Parking Hall Omnisport
- Parking Administration Communale
- Parking Piscine communale
- Parking de l'église

- Parking Marché Couvert
- Parking Place Gustin
- Parking Delhaize
- Parking Maquet
- Parking Tilleul

- Zone ouverte à la circulation
- Zone accès parkings, magasins
- Zone interdite à la circulation

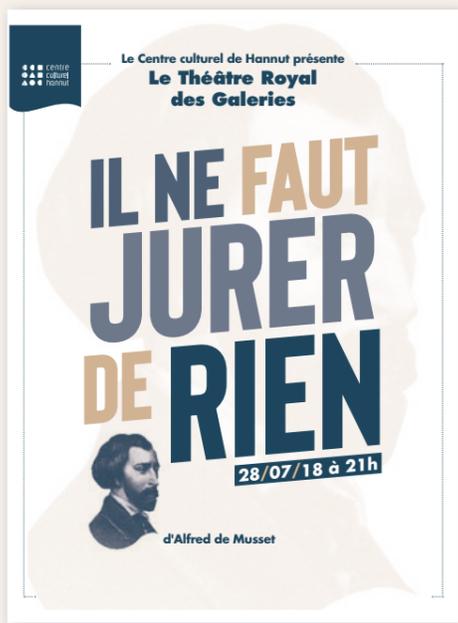
SOMMAIRE

- Page 1**
- Hannut en fête !
- Page 2**
- Théâtre Royal des Galeries en plein air
 - Les finances de l'Oncle Picsou
 - Elections d'octobre 2018
 - Ecoles communales
- Page 3**
- RGPD
 - Résidence Loriers
 - Noces d'Or
 - Stages de vacances HESL
 - Echec à l'échec
 - ONE : nouvelle adresse
 - Lire dans les Parcs 2018
 - Nouvelle carte Pass Bibliothèque
 - Bibliothèque, Ludothèque horaires d'été
- Page 4**
- Agenda
 - Fête Nationale



Bonne lecture !

Ed. resp. : Amélie DEBROUX, Directrice générale
Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet - Hannut - 019 69 94 16



Le Centre culturel de Hannut présente
IL NE FAUT JURER DE RIEN
 THÉÂTRE EN PLEIN AIR
 d'Alfred de Musset
 par le Théâtre Royal des Galeries.
28 JUILLET 2018 à 21h

Valentin mène une vie de dandy vouée aux plaisirs... Quand son oncle lui propose de s'unir à Cécile de Mantes, une riche aristocrate, Valentin parie qu'il séduira sa promise incognito...

Une comédie qui démontre avec grâce et fantaisie qu'en amour, au moins, on ne peut jurer de rien. On vous donne rendez-vous avec une troupe efficace qui se chargera de trouver le bon rythme pour construire un spectacle optimiste où l'humour et l'ironie dominent...

Avec Michel Poncelet, Denis Carpentier, Juliette Manneback, Catherine Claeys, David Leclercq, ...

> FERME DE LANGE : rue de Cras-Avernas, 11 à 4280 Bertrée
 > Prix unique : 15€ / Article 27 : 1,25€

Réservations OBLIGATOIRES : 019/51.90.63 ou info@centreculturelhannut.be



Les billets d'entrées sont aussi en vente à la Librairie Hesbignonne, rue de l'église à HANNUT.



Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux.

Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés : Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>.

Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

1. La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

2. Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

3. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

4. Retour au vote papier

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.

5. Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :

- Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire

un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

6. Transport, assistance et accessibilité

Une difficulté pour vous rendre au bureau de vote, pour vous déplacer ou exprimer seul un vote ? Des solutions existent.

Votre administration communale est disponible pour tout renseignement à ce sujet, contactez-la (voir si dessous)

7. La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

8. S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

Vous pouvez également contacter le service de la population de la commune au 019/51 93 96 ou 97

Un regard sur les finances de Hannut par Oncle Picsou

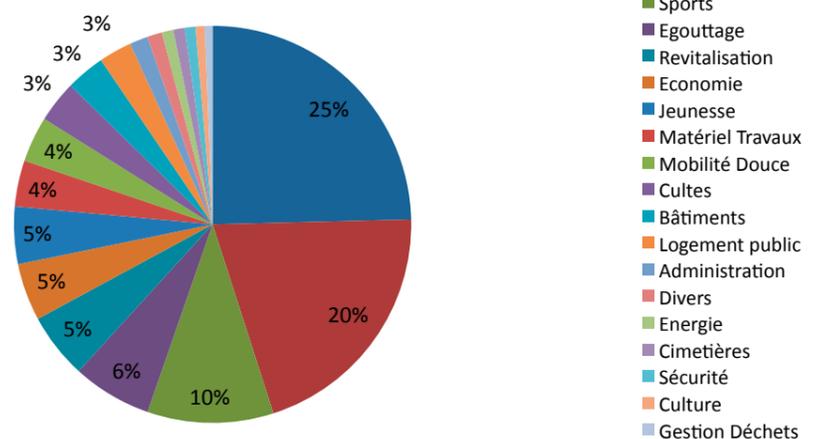
Bref retour en quelques chiffres sur l'évolution des finances communales qui a été présentée lors du conseil communal du mois de mai dernier.

1. **Augmentation constante de la population résidant à Hannut.** De 2013 à aujourd'hui, la population a augmenté de près de 600 habitants. Nous comptons à présent plus de 16.400 habitants dans notre entité.
2. **Baisse des taxes communales :** le taux des additionnels à l'impôt sur les revenus des personnes physiques a diminué, depuis 2017, **de 8.8% à 8.5%**. Comparez sur votre avertissement extrait de rôle, vous apprécierez la différence sur votre budget familial.
3. **Création d'un "bas de laine" :** au cours de cette législature, la Ville de Hannut a reconstitué un bas de laine d'un montant global de plus de **2.500.000 EUR**, tout en poursuivant une politique ambitieuse en matière d'investissements et de services rendus à la population. Ce bas de laine ainsi reconstitué doit permettre aux futurs gestionnaires d'envisager l'avenir sereinement.
4. **Gestion saine** avec le maintien tout au long de la législature d'une même somme de **1.100 eur par an par habitant** pour assurer la gestion de l'ensemble des services de la Ville de Hannut.
5. **Gestion ambitieuse** avec **plus de 23 millions d'euros investis** dans le courant de cette législature. Ci-dessous un graphique vous montrant la répartition de ces différents investissements. Il est à noter que le projet du parc aquatique en collaboration avec la ville de Landen et Plopsa n'est pas repris dans ce montant, puisque l'investissement sera consenti par le partenaire privé, Plopsa.

Ainsi grâce à des finances consolidées et à une fiscalité allégée, Hannut peut envisager l'avenir avec confiance et ambition afin d'enrichir encore la qualité de vie de tous ses citoyens.

Olivier Leclercq
 Echevin des Finances, ville de Hannut

Hannut: investissements 2013-2018 par catégorie, total 23,4 millions EUR



**L'année scolaire défile à grand pas...
 Préparons ensemble la rentrée 2018-2019**

Afin de vous informer, les Directions sont à votre disposition

- Du 2 au 6 juillet sur rendez-vous
- Du 16 au 31 août de 10 à 12h

LENS ST REMY AVERNAS

Hannut I
 Jean-Philippe Schrynen (Directeur)
 0475/696449
 Tél. et fax : 019/51 31 23
 E-mail : hannut1@proximus.be

MOXHE GRAND-HALLET

Hannut II
 Jacqueline Delathuy (Directrice)
 0495/777145
 Tél. : 019/633618 - Fax : 019/588821
 Mail: ec002392@adm.cfwb.be

THISNES MERDORP

Hannut III
 Janique Metzmacher (Directrice)
 0495/70 22 34
 Tél.: 081/85 61 11 - Fax: 081 43 30 54
 Mail: ec095394@adm.cfwb.be

Ecoles en immersion :



**Vous souhaitez visiter nos écoles ?
 N'hésitez pas à prendre contact avec les directions.**

<http://ecolescommunales.hannut.be/>

→ ACTU' INFOS

RGPD – Règlement général sur la protection des données



Le récent scandale "Facebook" a démontré qu'une fois de plus, la gestion et l'usage des données à caractère personnel représentent une préoccupation majeure à l'heure de l'information toujours de plus en plus présente dans le monde entier.

En effet, chaque jour, toute organisation publique ou privée, pour son compte ou non, quels que soient sa taille, son pays d'implantation et son activité, traite de nombreuses données à caractère personnel que ce soit pour assurer la gestion administrative et financière de ses structures, que pour sécuriser ses locaux ou gérer ses différents services dont elle a la charge.

Ce traitement s'est vu renforcer par l'entrée en vigueur, ce 25 mai dernier, du règlement général sur la protection des données (en abrégé R.G.P.D.) instaurant une réglementation harmonisée en matière de protection des données qui sera directement applicable au sein de l'union européenne.

Ce RGPD n'est pas une nouveauté car il s'inscrit dans la continuité de la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Le respect de ces règles constitue un gage de sécurité juridique et informatique profitable à l'ensemble de la collectivité ainsi qu'un vecteur de confiance et de valorisation de l'image de l'institution auprès des personnes concernées par le traitement des données à caractère personnel.

Les communes sont des acteurs très importants dans la gestion de ces données puisqu'elles collectent bon nombre d'informations dont certaines s'avèrent sensibles.

L'interprétation de ce règlement n'est pas chose aisée, l'administration ayant dû suivre une formation appropriée.

Répondre aux exigences dudit règlement engendre de véritables changements par la mise en place de mesures organisationnelles et techniques permettant de démontrer à tout moment que l'administration offre un niveau optimal de protection des données traitées et ainsi répondre aux besoins de confiance des administrés.

Aujourd'hui, la Ville s'est engagée dans cette démarche en désignant dans un premier temps, un délégué à la protection des données, lequel conseille l'employeur quant aux mesures qui devront être prises à la lumière de ce nouveau règlement européen et surveille également le respect de ses principes.

Dans un second temps, il a été procédé à une sensibilisation des fonctions dirigeantes et du personnel en général aux obligations découlant de ce RGPD.

Un chemin long et difficile reste à parcourir pour atteindre le succès de cette mise en conformité puisque la portée de ce cadre réglementaire ainsi que les nouvelles obligations dans la gestion des données impactent l'organisation interne des administrations locales.

Dès à présent, soyez assuré que la Ville de Hannut respecte la confidentialité de vos données.

En cas d'éventuels questions sur le RGPD et/ou sur l'usage de vos données personnelles par la Ville de Hannut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd.dpo@hannut.be ou par courrier à l'attention du Collège communal.

La consultation ONE de Hannut a déménagé.

Nouvelle adresse : rue de l'Aïte, 3.
CPAS, dans les anciens locaux de la crèche Doremi



HORAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} MARDI de 10 à 12h

2^{ème} VENDREDI de 9 à 11h

4^{ème} LUNDI de 9 à 11h

4^{ème} JEUDI de 14 à 16h

Sur rendez-vous uniquement au 0499/57/26/53. Barbara Gilis
Permanences : jeudi de 10 à 12h, sans rendez-vous
Consultations : 019 630 388

Résidence Loriers

Résidence – services de 21 appartements
55 m² (jardin d'hiver et/ou terrasse)
Rue d'Avernas 22 à 4280 Hannut
CPAS de hannut

Pour plus de renseignements :
019/51.98.00 ou info@cpashannut.be

Les stages de vacances

HESL et la Ville de Hannut proposent les stages de l'été 2018

Renseignements et inscriptions sur <http://www.hesl.org>

Vous pouvez également contacter le Service des sports de la Ville :
Dominique Cornelis 019 519 372

La collecte et le traitement des données personnelles (inscriptions aux activités) s'effectuent conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données

La ville de Hannut propose avec hesl

Enseignement secondaire « échec à l'échec »

Du 6 août au 31 août 2018 le matin de 9h à 12h ou l'après-midi de 13h à 16h

www.hesl.org

Noces d'Or

Monsieur Dassy Nicolas et Madame Lheureux Marie
Ils se sont mariés le 11 juillet 1968 à Avennes

Monsieur Fortamps Marcel et Madame Kaux Colette
Ils se sont mariés le 25 juillet 1968 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines (Perwez)

Monsieur Damoiseau Jean-Paul et Madame Dolhen Lucie
Ils se sont mariés le 20 juillet 1968 à Noduwez

Monsieur Colson Francis et Madame Thirion Marcelle
Ils se sont mariés le 31 juillet 1968 à Merdorp

LIRE DANS LES PARCS 2018

La Bibliothèque prend l'air... au PARC DE LA HALETTE
Entrée par l'Av. Lieutenant Général Pire

Venez écouter des histoires

Les mercredis 4, 11, 18, 25 juillet 2018 de 15h à 16h.

En cas de pluie, rendez-vous dans le hall de la Bibliothèque

Renseignements au 019/51 23 16 Animation libre et gratuite

NOUVELLE CARTE PASS bibliothèques

A partir du mercredi 27 juin, les bibliothèques du Réseau public de Lecture de la Région hannutoise rejoignent le catalogue collectif liégeois.

Cette nouvelle carte Pass Bibliothèques vous permettra d'avoir accès aux collections des bibliothèques de la Province de Liège et du bibliobus et de bénéficier de nouveaux services en ligne : Comptes lecteurs, réservations, prolongations, livres numériques via les plateformes Bibliofox et Lirtuel, formations en ligne Vodeclic.

Les règlements et conditions de prêts des 2 services (bibliobus et bibliothèques) sont consultables sur <http://www.provincedeliege.be/fr/bibliobus> et <http://www.hannut.be>

BIBLIOTHEQUES & LUDOTHEQUE DE HANNUT

L'été approche à grands pas... Que vous soyez Grands ou Petits, RENDEZ-VOUS dans une bibliothèque près de chez vous pour vous "ENLIVRER" tout l'été ! à la ludothèque près de chez vous pour "ENJOUER" vos longues soirées d'été !

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Rue de Landen, 43
4280 Hannut
019 51 23 16
bc.hannut@bibli.cfwb.be

HEURES D'OUVERTURE	
lundi	9h-13h
mardi	fermé
mercredi	9h-18h
jeudi	13h30-18h
vendredi	13h30-18h
samedi	9h-13h

Fermeture estivale : du lundi 31 juillet au mardi 15 août inclus.

CENTRE DOCUMENTAIRE STE-CROIX

Rue de Crehen, 1
4280 Hannut
019 51 94 56
bibli@collegehannut.be

HEURES D'OUVERTURE	
lundi	13h-16h
mardi	13h-16h
mercredi	fermé
jeudi	10h-13h
vendredi	10h-13h
samedi	fermé

Fermeture estivale : du lundi 17 juillet au jeudi 31 août inclus.

LUDOTHEQUE 1000 BORNES

Rue de Namur, 4
4280 Hannut
019 51 22 08
019 51 46 91

HEURES D'OUVERTURE
Accessible sur rendez-vous du 1^{er} juillet au 31 août

AGENDA des festivités hannut est à vous

Juin - Juillet - Août 2018

ville de hannut

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

VENDREDI 22 JUIN
 À LA CAPSULERIE
 • 16H00 - Zénobe et Gaston
 • 19H00 - jam vinyles

DIMANCHE 24 JUIN
 À LA CAPSULERIE
 • 11h00, 12h00 et 13h00
 Fruits et Légumator
 (animations musicales pour enfants)
 Inscriptions souhaitées via contact@lhamannut.be ou sur place le jour même
 • 14h00 - Les Roses des Sables
 (orchestre de danse orchestra M. Hannut)
 • 15h00 - Josy and the Pony
 CHEZ TARTE ET QUICHE
 • 15h30 - The Puzzle

SAMEDI 23 JUIN
 DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE
 • à partir de 16h00 - O I Boy
 À LA TAVERNE
 • 19h00 - Mystic-Highway
 SUR LA GRAND PLACE (La Plaza)
 • 20h00 - The Conzett's

À LA CAPSULERIE
 • 18h00 - La Teenage Rock Team (100 ans)
 • 20h00 - The Goom Mat & Lord Bernardo
 • 21h30 - Mortalcombat
 • 23h00 - King Lee
 • 00h00 - Baudouin De Pierpont DJ Set
 (Radio Corail)

GRATUIT WWW.MHANNUT.BE/FETEDELAMUSIQUE 019 51 33 16

FANCY FAIR
 ASBL L'ÉVEIL

MERCREDI 27 JUIN de 13h30 à 18h00
 SUR LE SITE DE LA SALINE
 rue de Tirlemont, 51 - 4280 HANNUT

Activités gratuites: bricolages, pêche aux canards, canon à eau, course relais, jeux, animations...
 Boissons, Pains saucisses

Venez nombreux!

Pour plus d'informations: 019/65.55.05 - f Asbl L'Éveil

GALA DE DANSE 2018

JEUDI 28 JUIN A 19H30

PAR LES ELEVES DE DANSE CLASSIQUE ET DANSE JAZZ
 SOUS LA DIRECTION DE LEURS PROFESSEURS :
 MESDAMES GILET, VAN ASS ET RIGA

REMISE DES PRIX ET DES DISTINCTIONS SPECIALES

PAF 4€
 MARCHÉ COUVERT
 PAS DE RESERVATIONS

HANNUT

Dimanche 15 JUILLET

Les Insectes

9h30 précises (fin de l'activité : 12h)
 Rue de Tirlemont (N64)
 à la hauteur de la pépinière des 7 fontaines
 inscription obligatoire pour le 13 juillet
 Servie Cadre de vie
 019/519.368
 environnement@hannut.be

Venez à leur rencontre et apprenez à les reconnaître en compagnie d'un guide expérimenté.

Activités spéciales pour les enfants
 Les enfants pénétreront dans ce monde minuscule et intrigant des insectes avec des animations spécifiques

Es collaboration avec l'Echevinat du cadre de vie de la Ville de Hannut

ville de hannut

natogora
 Hesbaya médiane

- Jusqu' 1^{/09}
- **CLÉMENT BALENSI**
 Pastel sec - Centre Culturel - Galerie d'art du Château Mottin.
- Du 14^{/06} au 15^{/07}
- **LA PLAZA - SUMMER HANNUT**
 Coupe du monde - Sport, fitness, défilé de mode, animations enfants, musique, quiz - Grand Place
- 22, 23, 24^{/06}
- **BRADERIE AU CENTRE-VILLE**
 Trois jours de bonnes affaires chez vos commerçants - Animations, Concerts, Fanfares, Manèges, Clown, Magiciens, Grimages, Châteaux gonflables
- 22, 23, 24^{/06}
- **FÊTE DE LA MUSIQUE AU CENTRE-VILLE**
 Trois jours de festivités musicales - renseignement au 019/51 33 16,
 Maison des Jeunes de Hannut ou au 019/51 91 91 - Hannut
- 23^{/06}
- **FANCY-FAIR ET SOUPER ÉCOLE DE GRAND-HALLET**
 019/63.36.18 - 0495/77.71.45 - Grand-Hallet
- 23^{/06}
- **AÏKIMARATHON AU PROFIT DE CAP 48**
 Hall des sports - olivier.vyncke@gmail.com - 0497/200 695 - Hannut
- 23^{/06}
- **ATELIER CV ET JOB D'ÉTUDIANT**
 InforJeunes et Collège Ste Croix - 9h30 à 12h30 - sebastien.cobut@gmail.com
 Collège Ste Croix - Hannut
- 23^{/06}
- **BALADE DU BEAU VÉLO DE RAVEL**
 Jean-Yves MERCENIER - 04/237.91.96 - j.y.mercenier@provincedeliege.be - Hannut
- 23^{/06}
- **AU CŒUR DU PARC NATIONAL D'EIFEL**
 Femmes prévoyantes socialistes de Hannut - départ 7h45 Marché couvert - 019/630 061
- 24^{/06}
- **FANCY-FAIR ET SOUPER ÉCOLE D'AVERNAS-LE-BAUDUIN**
 019/51.30.82 - 0475/69.64.49 - Avernas-le-Bauduin
- 27^{/06}
- **FANCY-FAIR ET SOUPER ÉCOLE DE MERDORP**
 081/85.61.11 - 0495/70.22.34 - Merdorp
- 27^{/06}
- **FANCY-FAIR ASBL L'ÉVEIL**
 De 13h30 à 18h00 - site de la Saline - 019/65 55 05 - Hannut
- 28^{/06}
- **GALA DE DANSE DE L'ACADÉMIE JULIEN GERSTMANS**
 19h30 - academiedehannut@skynet.be - 019/511483- Marché couvert - Hannut
- Du 28^{/06} au 9^{/07}
- **FÊTE DE LA SAINT MARTIN À THISNES**
 Coupe du monde - Steak party - Jogging - Brocante - Soirées - Feu d'artifice - www.lasaintmartin.be
- Du 29^{/06} au 2^{/07}
- **FÊTE RÉPUBLICAINE À BLEHEN**
 Brocante, concentration de VW, barbecue, soirée Villageoise, course des Vi's Palto's - 0495/40 53 43
- 1^{/07}
- **LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX.**
 Esplanade de l'Hôtel de Ville de 10h à 17h - 019/51 91 91 - Hannut
- 4, 11, 18, 25^{/07}
- **LIRE DANS LES PARCS**
 Parc de la Halette - La bibliothèque prend l'air - 019/51 23 16 - Hannut
- 5^{/07}
- **SOIRÉE JEUX AVEC "AUTRE CHOSE"**
 A "La Capsulerie" - Dès 19h - Rue de Tirlemont 7 - 0476/40 36 60 - Hannut
- 6-7-8^{/07}
- **OPEN BEACH VOLLEY**
 Marché couvert - www.vbchannut.be - Hannut
- Du 13^{/07} au 15^{/07}
- **FÊTE À VILLERS-LE-PEUPLIER**
 Soirées, balade véhicules d'exception et ancêtres, concours de couyon, blind test, brocante et marché des artisans, VTT, animations musicales, bar à cocktails - 0495/58 12 88
- 14^{/07}
- **MARCHE NORDIQUE**
 10h - Doyen Dominique - 0492/97 28 06 - Maison Provinciale - Hannut
- 28^{/07}
- **"IL NE FAUT JURER DE RIEN" PAR LE THÉÂTRE DES GALERIES**
 Ferme de Lange à Bertrée 21h - Centre culturel - Hannut
- 21^{/07}
- **LES FESTIVITÉS DU 21 JUILLET**
- 2^{/08}
- **SOIRÉE JEUX AVEC "AUTRE CHOSE"**
 A "La Capsulerie" - Dès 19h - Rue de Tirlemont 7 - 0476/40 36 60 - Hannut
- 5^{/08}
- **LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX.**
 Grand Place - de 10h à 17h - 019/51 91 91 - Hannut

Vous souhaitez également avoir une visibilité pour vos événements hannutois ? festivites@hannut.be

Fête Nationale
 21 juillet

10h30 Te Deum
 à l'église St Christophe

11h30 Allocution du Bourgmestre
 à l'Hôtel de Ville

Cortège Folklorique

Centre-Ville de 14h à 19h

Hôtel de Ville | 18h00 > minuit

Les Petits Marchés Artisansaux

18h00 > 20h00 Band « Les Marteaux »
 20h00 > minuit Bal aux lampions avec « Les Altesses »

FEU D'ARTIFICE NATIONAL à 23h00